

Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux couvrant l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tenue le mercredi 12 avril 2023 à 18 h 30 en mode virtuel.

**Présences en direct : 47 personnes, dont 40 membres**

.....  
**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mot de bienvenue

Mme Anne-Marie Perron-Carle, conseillère en communication à la Caisse, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue à cette 5<sup>e</sup> assemblée générale annuelle qui se tient entièrement à distance. Elle présente les intervenants qui assurent le déroulement de l'assemblée, c'est-à-dire, M. Léo Trépanier, président, M. Charles Massicotte-Bourbeau, directeur général, Mme Annabelle Veillette, secrétaire du conseil d'administration qui est assistée par Mme Pénélope Toupin, adjointe à la direction générale et, finalement, M. Alain Bouffard, président du comité Mise en candidature.

Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

.....  
**2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Règles pour participer à l'AGA

Présentation des règles par Mme Annabelle Veillette. Cette dernière rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir.

Nomination des personnes scrutatrices

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que Mme Pénélope Toupin et M. Charles Massicotte-Bourbeau soient nommés comme scrutateurs de l'assemblée.

**La proposition est adoptée à la majorité.**

Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Mme Annabelle Veillette.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4. Élection par votation
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022

M. Léo Trépanier rappelle que le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022 soit adopté.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

---

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

### Rapport du conseil d'administration

Présentation d'une capsule vidéo des faits saillants 2022 de la Caisse.

Rapport du conseil d'administration livré par M. Léo Trépanier.

### Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Rapport livré par M. Léo Trépanier.

- **Les situations de conflit d'intérêts** : Le conseil déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- **Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées** : Le conseil déclare que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- **Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code** : Aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées.

### Rapport financier

Présentation d'une capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers.

Les faits saillants du rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2022 sont livrés par M. Charles Massicotte-Bourbeau. Le rapport annuel et le rapport financier au 31 décembre 2022 sont disponibles sur le site Internet de la Caisse.

### Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Présentation faite par M. Léo Trépanier et M. Charles Massicotte-Bourbeau.

Présentation d'une capsule vidéo qui présente des témoignages d'organismes ayant bénéficié d'un soutien financier de la Caisse.

---

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

---

## **5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE**

Présentation d'une capsule vidéo sur la ristourne, élément distinctif des caisses Desjardins.

### Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Présentation de la recommandation par M. Charles Massicotte-Bourbeau.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la répartition des excédents annuels suivante :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	57 955 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	149 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	9 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>   AU 31 DÉCEMBRE 2022	<b>62 725 k\$</b>
	Affectation au FADM	(247) k\$
	Affectation à la RRE	(8 663) k\$
	Affectation à la réserve générale	(53 815) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Inclut 1 864 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

<sup>2</sup> Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

## Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

**2 097 213 \$**

**246 931 \$**

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

**1 850 282 \$**

RISTOURNES AUX MEMBRES

## Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			276 k\$
Épargne et placements		0,58	292 k\$
Fonds			102 k\$
Prêts et marges de crédit			479 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>		<b>219 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>		<b>114 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>		<b>340 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>		<b>29 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>1 851 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

**Cette proposition sera soumise à un vote en différé.**

## Élection des membres du conseil d'administration

## **Nomination des officiers pour la période d'élection**

Les officiers pour la période d'élection sont M. Léo Trépanier, président d'élection, et M. Charles Massicotte-Bourbeau, secrétaire d'élection, considérant que la secrétaire, Mme Annabelle Veillette, est une personne candidate.

## **Rapport du comité de mise en candidature**

Rapport livré par M. Alain Bouffard, président du comité Mise en candidature, qui inclut la démarche du profil collectif enrichi.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2023 de la façon suivante : affichage dans tous nos établissements, diffusion sur notre microsite Internet et notre page Facebook et publicité dans le journal local.

Pour l'assemblée générale de cette année, 7 postes sont à combler et la Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes qui désirent partager leurs compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : gestion financière, comptabilité, gouvernance et en droit/déontologie;
- 6 femmes et 1 homme pour atteindre la parité;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 3 de 35-49 ans, 2 de 50-64 ans et 2 de 65 ans et plus;
- des représentants des secteurs suivants : 1 provenant de Batiscan, Champlain, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Luc-de-Vincennes ou St-Prosper, 1 provenant de Ste-Thècle ou St-Adelphe, 4 provenant de Ste-Geneviève-de-Batiscan, St-Maurice, St-Narcisse ou St-Stanislas et 1 provenant de St-Tite, Hérouxville, St-Roch-de-Mékinac, St-Séverin ou Trois-Rives.

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur sont :

Amélie Bédard	Claude Groleau
Jean-Marc L'Archevêque	Benoît Magny
Pierre Marchand	Danielle St-Amand
Annabelle Veillette	Justine Vivier

Un tableau-synthèse qui présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible est disponible sur le microsite Internet de la Caisse et à la Caisse sur demande.

### **Présentation des personnes candidates**

À tour de rôle, les personnes candidates sont invitées à se présenter brièvement.

### **Élection par votation**

M. Léo Trépanier rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

Il remercie Messieurs Sylvain Déry et Pierre Veillette pour leur implication au sein de Desjardins, leurs mandats d'administrateur se terminent aujourd'hui.

Également, au nom de l'ensemble des administrateurs, Mme Annabelle Veillette remercie M. Léo Trépanier pour son dévouement durant ses 12 années comme président de la Caisse.

### **Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Mme Anne-Marie Perron-Carle rappelle aux membres qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des membres du conseil d'administration.

La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé en direct à cette assemblée, ils pourront voter en toute connaissance de cause.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Les votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à cette assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif. Si jamais il y a un vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

Dès la fin de la présente présentation, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 16 avril 2023.

---

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Le président remercie les membres présents à cette assemblée générale annuelle pour leur confiance et leur implication. Il souhaite la meilleure des chances aux personnes en élection par votation en différé. Finalement, il remercie tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse.

---

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes**

Pour : 96,51 %                      Contre : 3,49 %

### **L'élection des membres du conseil d'administration**

1. Amélie Bédard
2. Claude Groleau
3. Jean-Marc L'Archevêque
4. Benoît Magny
5. Danielle St-Amand
6. Annabelle Veillette
7. Justine Viviers

### Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée le 18 avril 2023 à 14 h 30.

---

Président

---

Secrétaire